

**CONSEIL DE LA CULTURE
DES LAURENTIDES**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2013



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Produits et charges	3
Soldes de fonds	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Projets, ententes et mandats spéciaux	12
B - Produits autonomes	12
C - Charges de fonctionnement	13



AMYOT GÉLINAS



SOCIÉTÉ DE
COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Sainte-Agathe-des-Monts

124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts
Qc J8C 2B1
T. 819 326.3400
F. 819 326.8839

Saint-Jérôme

3-4-255, rue De Martigny O.
Saint-Jérôme
Qc J7Y 2G4
T. 450 432.8625
F. 450 432.8868

Mont-Tremblant

969, rue de Saint-Jovite
bur. 201, Mont-Tremblant
Qc J8E 3J8
T. 819 425.8691
F. 819 425.9266

Sainte-Adèle

916, boul. de Sainte-Adèle
bur. 112, Sainte-Adèle
Qc J8B 2N2
T. 450 229.2987
F. 450 229.7749

Lachute

408A, rue Principale
Lachute
Qc J8H 1Y2
T. 450 562.3775
F. 450 562.1757

Blainville

905, boul. Michèle-Bohec
bur. 100, Blainville
Qc J7C 5J6
T. 450 971.1550
F. 450 971.4646

Rivière-Rouge

709, rue de l'Annonciation Nord
Rivière-Rouge
Qc J0T 1T0
T. 819 275.1666
F. 819 275.1113

Amyot Gélinas

S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS
1.877 326.3400

info@amyotgelinas.com

amyotgelinas.com

Aux administrateurs de
Conseil de la culture des Laurentides

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES, qui comprennent les bilans au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, et les états des produits et charges, des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres

Les prévisions des produits et charges de l'exercice terminé le 31 mars 2013 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ces prévisions.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*¹

Comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme
le 29 mai 2013

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A111179



CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars

	2013			2012	
	Fonds d'administration		Fonds des immobilisations	Total	Total
	Prévisions	Réalisation			
PRODUITS					
Contributions					
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	212 984 \$	212 984 \$	- \$	212 984 \$	212 984 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	21 269	21 269	-	21 269	21 269
Autres contributions	-	4 300	-	4 300	691
	<u>234 253</u>	<u>238 553</u>	<u>-</u>	<u>238 553</u>	<u>234 944</u>
Projets, ententes et mandats spéciaux (annexe A)	109 329	119 616	-	119 616	120 581
Autonomes (annexe B)	<u>37 783</u>	<u>45 870</u>	<u>-</u>	<u>45 870</u>	<u>36 586</u>
	<u>381 365</u>	<u>404 039</u>	<u>-</u>	<u>404 039</u>	<u>392 111</u>
CHARGES					
Projets, ententes et mandats spéciaux (annexe A)	108 674	115 529	-	115 529	130 188
Fonctionnement (annexe C)	272 657	287 627	-	287 627	285 590
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 130</u>	<u>-</u>	<u>1 130</u>	<u>1 130</u>	<u>1 469</u>
	<u>382 461</u>	<u>403 156</u>	<u>1 130</u>	<u>404 286</u>	<u>417 247</u>
RÉSULTAT	<u>(1 096) \$</u>	<u>883 \$</u>	<u>(1 130) \$</u>	<u>(247) \$</u>	<u>(25 136) \$</u>

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

SOLDES DE FONDS

Exercice terminé le 31 mars

	2013			2012
	Fonds d'ad- ministration	Fonds des immobili- sations	Fonds de réserve	Total
SOLDE AU DÉBUT	28 326 \$	4 694 \$	1 096 \$	34 116 \$
Résultat	883	(1 130)	-	(247)
Utilisation de la réserve - réaménagement	1 096	-	(1 096)	-
Investissement en immobilisations	(3 364)	3 364	-	-
SOLDE À LA FIN	26 941 \$	6 928 \$	- \$	33 869 \$

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

BILAN	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>	<u>1er avril 2011</u>
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	26 429 \$	- \$	6 090 \$
Encaisse réservée - Héritage Culture Laurentides	6 800	-	-
Placements temporaires	22 944	37 191	35 850
Débiteurs (note 4)	40 840	44 516	48 332
Charges payées d'avance	940	1 525	889
	<u>97 953</u>	<u>83 232</u>	<u>91 161</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>6 928</u>	<u>4 694</u>	<u>5 981</u>
	<u>104 881 \$</u>	<u>87 926 \$</u>	<u>97 142 \$</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Découvert bancaire	- \$	14 309 \$	- \$
Emprunt bancaire (note 6)	31	20 350	3 121
Créditeurs (note 7)	40 306	15 603	28 090
Produits reportés	23 875	3 548	6 679
Produits reportés - Héritage Culture Laurentides	6 800	-	-
	<u>71 012</u>	<u>53 810</u>	<u>37 890</u>
SOLDES DE FONDS	<u>6 928</u>	<u>4 694</u>	<u>5 981</u>
Investis en immobilisations	6 928	4 694	5 981
Grevés d'affectations d'origine interne	-	1 096	15 000
Non grevés d'affectations	26 941	28 326	38 271
	<u>33 869</u>	<u>34 116</u>	<u>59 252</u>
	<u>104 881 \$</u>	<u>87 926 \$</u>	<u>97 142 \$</u>
ENGAGEMENTS (note 8)			

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

....., administrateur

....., administrateur

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2013 2012

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Perte nette (247) \$ (25 136) \$

Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :

Amortissements 1 130 1 469

883 (23 667)

Variation nette des éléments hors caisse liée aux
activités d'exploitation

49 291 (12 438)

50 174 (36 105)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Obtention de financement supplémentaire

- 17 229

Remboursement de la dette

(20 319) -

(20 319) 17 229

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements

- (1 341)

Encaissement de subventions à long terme

14 247 -

Acquisition d'immobilisations corporelles

(3 364) (182)

10 883 (1 523)

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE

40 738 (20 399)

ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT

(14 309) 6 090

ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN

26 429 \$ (14 309) \$

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

1. STATUTS ET OBJECTIF

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*. Son objectif est d'appuyer le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe, représente et offre des services aux intervenants de l'ensemble des domaines artistiques et culturels des Laurentides. La concertation menée par le Conseil de la culture des Laurentides conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional et lui permet de jouer un rôle conseil auprès de différents partenaires.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le fonds d'administration.

Le fonds d'immobilisations comprend les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Le fonds de réserve, appelé Fonds de réaménagement comprend les sommes réservées pour supporter les dépenses liées au réaménagement de l'organisme.

Constataion des produits et des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des produits et des apports (suite)

Les commandites, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatées dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des placements temporaires, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert et de l'emprunt bancaires et des crédateurs.

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er avril 2011.

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

4. DÉBITEURS	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Comptes clients	23 644 \$	16 429 \$	16 978 \$
Taxes	6 455	11 231	9 162
Contributions gouvernementales	10 741	16 856	22 192
	<u>40 840 \$</u>	<u>44 516 \$</u>	<u>48 332 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 mars 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	44 152 \$	39 662 \$	4 490 \$
Mobilier de bureau	20 843	18 405	2 438
	<u>64 995 \$</u>	<u>58 067 \$</u>	<u>6 928 \$</u>

	31 mars 2012		1er avril 2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	40 997 \$	39 089 \$	1 908 \$
Mobilier de bureau	20 633	17 847	2 786
	<u>61 630 \$</u>	<u>56 936 \$</u>	<u>4 694 \$</u>

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire à court terme d'un montant maximum autorisé de 40 000 \$, renouvelable annuellement, porte intérêts au taux de 7 %.

7. CRÉDITEURS

	31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
Fournisseurs	25 841 \$	324 \$	12 676 \$
Salaires et vacances	14 465	15 279	12 197
Autres	-	-	3 217
	<u>40 306 \$</u>	<u>15 603 \$</u>	<u>28 090 \$</u>

8. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé par baux pour la location d'espaces, du photocopieur et de la timbreuse. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 67 545 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2014	-	23 472 \$
2015	-	23 472 \$
2016	-	20 601 \$

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2013

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2013.

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, tels que les placements de portefeuille. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	2013			2012
A - PROJETS, ENTENTES ET MANDATS SPÉCIAUX	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Formation continue et perfectionnement	44 370 \$	44 370 \$	- \$	- \$
Portrait culturel régional	10 195	10 195	-	-
Guide des activités culturelles	18 051	18 246	(195)	(529)
Héritage culturel des Laurentides	5 000	5 739	(739)	-
Refonte du site web	-	1 279	(1 279)	(13 904)
Politiques culturelles	42 000	35 700	6 300	6 603
Étude impact économique culturel	-	-	-	570
Tourisme culturel	-	-	-	(2 347)
	<u>119 616 \$</u>	<u>115 529 \$</u>	<u>4 087 \$</u>	<u>(9 607) \$</u>

B - PRODUITS AUTONOMES

	2013		2012
	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
Commandites	5 000 \$	7 000 \$	4 500 \$
Cotisation des membres	15 000	16 020	12 585
Inscriptions - formation et perfectionnement	13 500	20 534	15 739
Intérêts	1 000	-	694
Revenus de placement	1 283	753	1 283
Remboursements de déplacements	2 000	1 563	1 785
	<u>37 783 \$</u>	<u>45 870 \$</u>	<u>36 586 \$</u>

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

ANNEXE C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	
C - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisation</u>	<u>Réalisation</u>
Salaires et charges sociales	196 364 \$	193 432 \$	198 562 \$
Assemblée générale	2 914	1 998	2 914
Assurances	1 309	1 309	1 322
Cotisations et abonnements	1 626	1 624	1 626
Entretien général	1 175	1 085	1 295
Formation	1 000	5 391	1 012
Fournitures de bureau et impression	6 000	6 170	6 643
Frais de déplacements et de représentation	13 283	14 515	14 817
Grands prix de la culture	8 283	14 078	10 640
Intérêts et frais bancaires	2 100	2 247	2 099
Location d'équipement	4 447	4 808	3 715
Loyer	19 025	20 714	18 956
Publicité et promotion	-	3 566	1 379
Services contractuels	2 702	2 961	11 512
Services professionnels	4 303	5 114	1 114
Taxes et permis	2 126	2 126	1 991
Télécommunications	6 000	6 489	5 993
	<u>272 657 \$</u>	<u>287 627 \$</u>	<u>285 590 \$</u>